

Séance du 28 février 2022

Nombre de Conseillers en exercice :

Présents :

Votants :

Objet : DETR 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le vingt-huit février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24/02/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Gaelle DUMARTIN, Paul MARTINET, François DEDEBAN, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT, Laurent DUMARTIN, Joel VIDOT et Gérard DUYTSCHÉ

Absent excusé :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Paula MARTINET.

VU le courrier émanant de la Préfecture des Landes concernant la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2022,

Monsieur le Maire propose, pour l'Année 2022, de présenter les travaux de réhabilitation de l'école maternelle de BATS (réfection des murs et du sol et travaux d'économie d'énergie avec le passage aux LED), travaux d'économie d'énergie dans le local technique et la mairie.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL:**

-  **émet un avis favorable sur le projet présenté,**
-  **sollicite une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'année 2022,**
-  **décide de financer cette opération à l'aide de la subvention DETR qui sera versée par la Préfecture des Landes et le solde sur les fonds libres de la Commune.**

Fait et délibéré les Jour, Mois et An ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc